

{TEXTE OFFICIEL}

Ministère de la Santé et des Solidarités

Arrêté du 27 février 2007 fixant les conditions relatives aux informations à caractère sanitaire devant accompagner les messages publicitaires ou promotionnels en faveur de certains aliments et boissons

Journal Officiel, 28 février 2007, 3 p.

<http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/nutrition/arrete270207.pdf>

L'arrêté du 27 février fixe les modalités de diffusion des informations à caractère sanitaire devant accompagner les publicités concernant les aliments manufacturés et les boissons contenant du sucre, du sel, ou des édulcorants. Les messages en question sont les suivants: « Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour », « Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière », « Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé », « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas ». Ces messages peuvent être adaptés selon le type de public ciblé par le message publicitaire. Par exemple, à destination de parents d'enfants en bas âge: « Apprenez à votre enfant à ne pas grignoter entre les repas » et « Bouger, jouer est indispensable au développement de votre enfant », ou encore en remplaçant le vouvoiement par le tutoiement dans les publicités à destination des enfants eux-même. Les quatre messages doivent apparaître alternativement dans toutes les diffusions des messages publicitaires ou promotionnels concernés.

{TEXTE OFFICIEL}

Ministère de la Santé et des Solidarités

Décret n° 2007-263 du 27 février 2007 relatif aux messages publicitaires et promotionnels en faveur de certains aliments et boissons et modifiant le code de la santé publique (deuxième partie : dispositions réglementaires)

Journal Officiel, 28 février 2007, 1 p.

<http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/nutrition/decret270207.pdf>

Ce décret vient compléter le Code de la Santé Publique avec l'ajout d'un chapitre intitulé « Alimentation, Publicité et Promotion ». Celui-ci indique qu'un arrêté interministériel fournit la liste des informations à caractère sanitaire qui doivent figurer sur les supports de promotion de certains aliments et boissons. Par ailleurs, l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) consultera chaque année les annonceurs et promoteurs sur les perspectives d'orientation des actions d'éducation nutritionnelle organisées à l'aide de la contribution mentionnée à l'article L. 2133-1.

Plus d'information sur ces mesures:

www.inpes.sante.fr (actualité du 12 mars 2007)

<http://www.mangerbouger.fr/news/news.php>

{TEXTE OFFICIEL}

Ministère de la Santé et des Solidarités

Décret n° 2007-558 du 13 avril 2007 portant création du comité de pilotage du programme national nutrition santé 2006-2010

Journal Officiel, 15 avril 2007, 2 p.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SANP0720334D>

Le comité de pilotage du Programme national nutrition-santé (PNNS) est nommé pour 5 ans, et aura pour mission d'assurer la concertation entre pouvoirs publics, acteurs associatifs et industriels et de mettre en œuvre des actions dans le cadre de la politique définie par le ministère de la santé. Le décret fournit la liste des membres de ce comité, qui doit se réunir au moins 5 fois par an et devra fournir chaque année un rapport sur l'exercice de ses missions et un bilan des actions mises en place dans le cadre du PNNS.

{GUIDE}

Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)

Guide des ressources en information et éducation nutritionnelles

www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1011.pdf

Ce guide téléchargeable en ligne ainsi qu'en version papier (sur demande par mail à edif@inpes.sante.fr) recense les ressources disponibles en information et éducation nutritionnelles à destination tant du grand public que des professionnels de santé ou encore des professionnels du secteur socio-éducatif et des collectivités locales: livrets d'accompagnement des guides nutrition, outils d'évaluation de la masse corporelle, supports d'information du public, documents de référence, outils utilisables en milieu scolaire, dans le secteur de l'action sociale, ou encore en collectivité locale.. Le guide est accompagné d'un bon de commande permettant de se procurer les documents en question. Il sera réactualisé régulièrement.

{RAPPORT}

Ministère de l'Agriculture et de la pêche; Direction Générale de l'Alimentation; Sous-direction de la Réglementation, de la Recherche et de la Coordination des Contrôles

Rapport du groupe de travail PNNS sur les glucides. Etapes 1 et 2 du mandat. Mars 2007. Synthèse, mars 2007, 29 p.

<http://www.agriculture.gouv.fr/spip/IMG/pdf/synthese glucides.pdf>

Parmi les objectifs du PNNS figure l'augmentation de la consommation de glucides « afin qu'ils contribuent à plus de 50 % des apports énergétiques journaliers, en favorisant la consommation des aliments sources d'amidon, en réduisant de 25 % la consommation actuelle de sucres simples, et en augmentant de 50 % la consommation de fibres ». Ce document est la synthèse du rapport réalisé dans ce cadre par un groupe de travail rassemblant partenaires institutionnels, associatifs, acteurs de la recherche et professionnels de l'agroalimentaire. Il dresse un état des lieux de la présence des glucides dans l'offre alimentaire, et les effets potentiels d'une modification de l'offre et notamment d'une substitution en vue de diminuer la part des glucides simples dans l'alimentation (impact comportemental, nutritionnel, technique, impact sur les filières sucrières...). Enfin, il fournit des pistes d'action par secteur.

{ARTICLE}

TURCK, Dominique (Pr), CHU de Lille

Supplémentation nutritionnelle: le plus peut être l'ennemi du bien

Nutridoc, Centre de Recherche et d'Information Nutritionnelles (CERIN), n° 66, avril 2007, p. 1
http://www.cerin.org/upload/A4785D94F06F42FBB924228AC5C17DEA/nutri_doc_n66.pdf

Ce numéro de Nutri-doc aborde les allégations sanitaires qui se multiplient dans la communication sur les produits alimentaires. Non seulement ces allégations ne s'appuient souvent sur aucune preuve scientifique, mais les effets négatifs potentiels ne sont pas suffisamment étudiés, notamment ceux pouvant résulter d'un apport excessif. La réglementation européenne sur les allégations nutritionnelles et de santé, qui doit entrer en vigueur au 1er juillet 2007, devrait permettre de « faire le tri » dans les allégations actuellement utilisées.

PRECARITE

{DOSSIER}

Centre de Recherche et d'Information Nutritionnelles (CERIN)

Alimentation des enfants défavorisés et attitudes éducatives parentales

Alimentation, Société et Précarité, n° 36, janvier 2007, pp. 3-7

http://www.cerin.org/upload/A81CF818DA30AF8C16EBD31CE999D26D/ALIMetPRECA_N36.pdf

Plusieurs études montrent un déséquilibre fréquent dans l'alimentation des adultes en situation précaire. Les auteurs du dossier se sont penchés sur la situation des enfants de ces familles précaires. Faute de données suffisantes sur le sujet, ils ont ainsi interrogé des professionnels qui travaillent avec des publics en difficulté: médecins, diététiciennes, conseillères en économie sociale et familiale. Les enfants ne semblent pas souffrir de carence particulière. Ils consomment de la viande et des produits laitiers de façon suffisante, mais consomment en revanche peu de poisson et de fruits et légumes, pourtant perçus comme bons pour la santé. Les chips et les produits sucrés sont très présents dans l'alimentation des enfants, d'une part en raison de l'attrait de ces produits sur les enfants, mais aussi parce que les parents y verraient un aliment valorisant pour leurs enfants, et une source de plaisir venant compenser des restrictions dans d'autres domaines. Le modèle parental influe sur les habitudes alimentaires des enfants. Les parents se sentent coupables et les professionnels doivent les aider à retrouver confiance en eux-mêmes. Le dossier fournit quelques recommandations: éviter de mettre le sel à table pour ne pas habituer les enfants à manger trop salé, boire de l'eau durant les repas, consommer avec modération les produits gras et sucrés, etc...

{PERIODIQUE}

Centre de Recherche et d'Information Nutritionnelles (CERIN)

Les légumes en ligne de mire

Alimentation, Société et Précarité, n° 37, avril 2007, 12 p.

http://www.cerin.org/upload/B44597F1A6DB25960EC1C49528489ED6/ALIMetPRECA_N37.pdf

Alors que la consommation de légumes est souvent insuffisante ou fait l'objet de résistances, ce dossier donne un certain nombre de pistes pour promouvoir la consommation de légumes et de fruits auprès de publics précaires de tous âges. Aux freins à la consommation les plus connus (le goût, le prix, le stockage et la conservation, les contraintes de préparation: épluchage, etc...) viennent s'ajouter le délaissement de la cuisine traditionnelle au profit d'aliments perçus comme plus valorisants socialement, et le manque de connaissances de certains fruits et légumes.

PRECARITE (SUITE)

Le dossier liste une série d'actions visant à concilier équilibre alimentaire et plaisir gustatif, et dont l'évaluation a été positive: sorties au marché et ateliers cuisine pour des femmes suivant un cours d'alphabétisation dans le Val d'Oise, mise en place d'un atelier mensuel de discussion et de réalisations autour des légumes dans une résidence pour personnes âgées, etc...

Il fournit également des idées de préparations de légumes.

{OUTIL D'INTERVENTION}

Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)

Alimentation Atout Prix, 2005

Introduction « L'outil sous toutes ses formes »:

http://www.inpes.sante.fr/OIES/alimentation_atoutprix/pdf/01presentation.pdf

« L'éducation nutritionnelle: quelle éthique? »:

http://www.inpes.sante.fr/OIES/alimentation_atoutprix/pdf/02ethique.pdf

Chapitre 1: « Acheter atout prix »:

http://www.inpes.sante.fr/OIES/alimentation_atoutprix/pdf/03acheter.pdf

Chapitre 2: « Préparer atout prix »:

http://www.inpes.sante.fr/OIES/alimentation_atoutprix/pdf/04preparer.pdf

Chapitre 3: « Manger atout prix »:

http://www.inpes.sante.fr/OIES/alimentation_atoutprix/pdf/05manger.pdf

On retrouve au téléchargement sur le site de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) la version 2005 de l'outil Alimentation Atout Prix.

Destiné aux acteurs des secteurs sanitaire et social, il s'agit d'un outil d'éducation nutritionnelle des personnes en situation de précarité. Il est divisé en trois chapitres: acheter atout prix, préparer atout prix, manger atout prix. Le classeur permet de travailler sur les représentations et apporte informations et astuces. Les fiches informatives sont accompagnées de transparents pour l'animation.

ENFANTS / JEUNES

{ARTICLE}

FEUR, Elisabeth; BOUCHER, Jeanne; LABEYRIE, Céline; CABUT, Sandrine; FALISSARD, Bruno; CASTETBON, Katia

Excès pondéral chez les collégiens et lycéens du Val-de-Marne, France, en 1998 et 2005 selon leurs caractéristiques sociales et économiques, BEH, n° 4, 30 janvier 2007, pp. 34-36

http://www.invs.sante.fr/beh/2007/04/beh_04_2007.pdf

Cet article du BEH rend compte des résultats d'une enquête menée entre 1998 et 2005 sur l'évolution de la prévalence du surpoids chez des collégiens et lycéens du Val-de-Marne, dans le cadre d'un programme d'intervention nutritionnelle. Cette prévalence semble être restée globalement stable, mais on observe des disparités selon la profession et l'origine géographique des parents.

Bulletin électronique en ligne sur www.cresif.org - Abonnement gratuit cresif@wanadoo.fr

www.cresif.org
www.prosante-if.org
 ressources documentaires en
 promotion de la santé Ile-de-France

Comité Régional d'Education pour la Santé d'Ile-de-France

14 rue La Fayette
 75009 Paris
 Tél. : 01 48 24 38 00 / Tél. doc. : 01 48 24 38 02
 Fax : 01 48 24 38 01 / E-mail : cresif@wanadoo.fr